

Réhabilitation de la rivière du Moulin

Aurélie Bousquet

Chargée de projet MRC de Montmagny

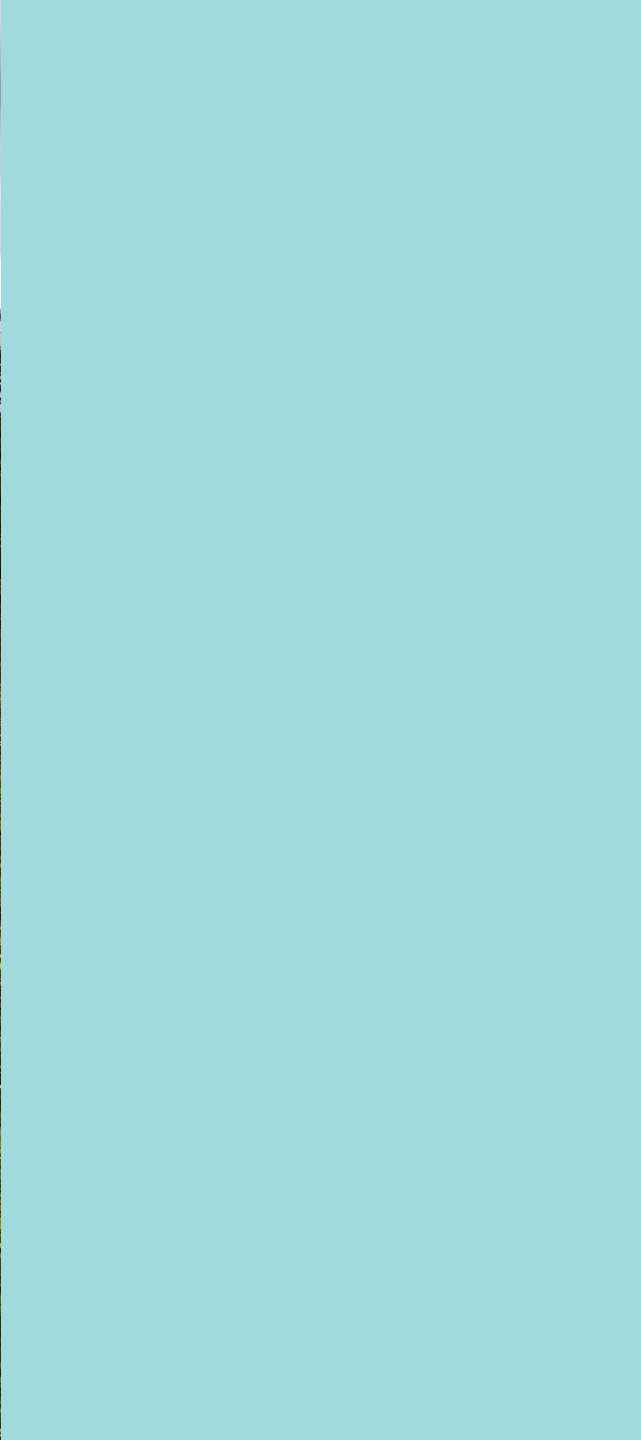
HISTORIQUE



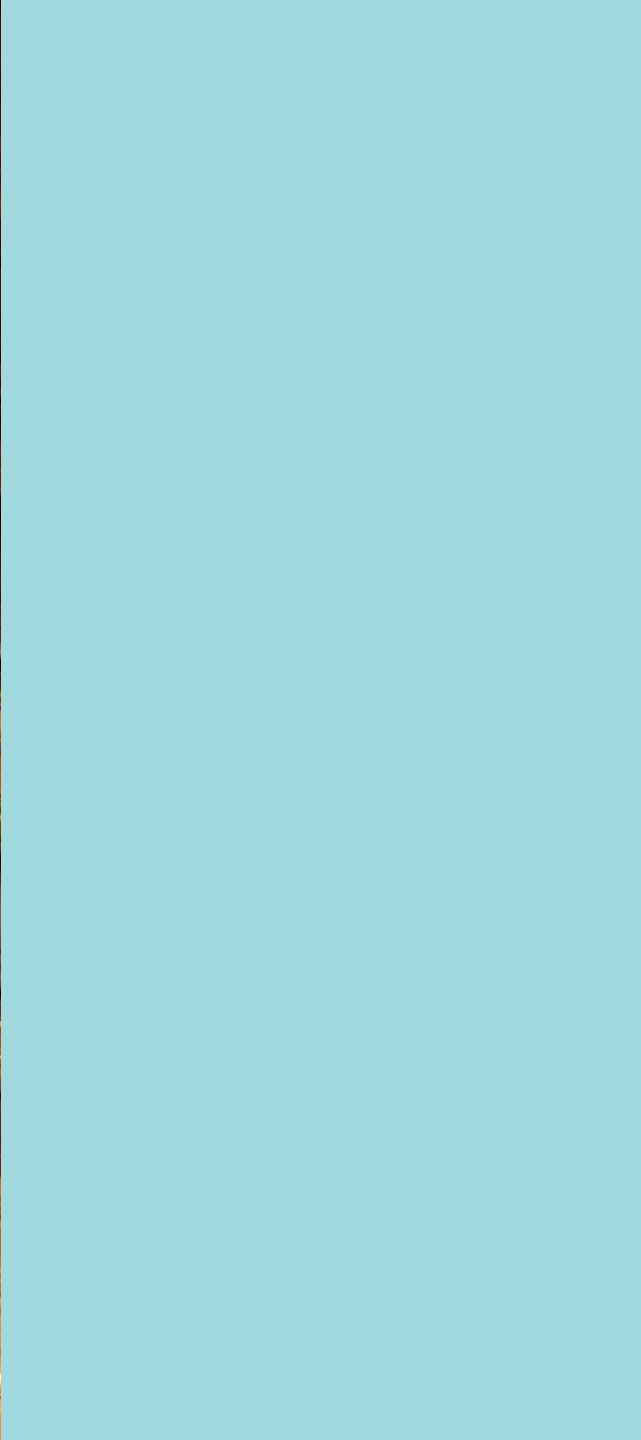
Ouvrage en béton infranchissable «construit en 1972», servait à alimenter un moulin à farine.

- plus de 40 m de long
- plus de 7m de haut.
- environ 7/8 m d'épaisseur
- Longueur du refoulement: 300 m
- Largueur moyenne du bassin: 40 m.

Il est considéré de faible contenance avec une capacité de retenue de 29 500 m³.









LE PROJET VA S'ARTICULER AUTOUR DE 2 PHASES

Phase 1 (2020 à début 2022) : Études, autorisations, demandes financement

- Trouver du financement pour la phase 1 (2021) et la phase 2 (2022) :

Phase 1 : FFQ programme AQHA + MFFP + MTQ

Phase2 : FFQ programme AQHA + PAM

- Enjeux:

Faire une phase 1 à moindre coûts car difficile de trouver des financeurs
(18 000\$)

Convaincre le MFFP que la suppression du barrage ne permettrait pas à des espèces compétitrices de la truite mouchetée de passer dans la partie en amont du barrage (Pêches électriques et étude des obstacles). Vérification par le MFFP avant de donner un avis favorable et de financer une partie du projet.

Faire des plans et devis avec firme d'ingénieur - Appel d'offre

Demande d'autorisation au MELCC









LE PROJET VA S'ARTICULER AUTOUR DE 2 PHASES

La phase 2 (2022) : Action

Réalisation des travaux pour la destruction du barrage et la remise en état des berges par des aménagements bénéfiques aux habitats riverains aquatiques.

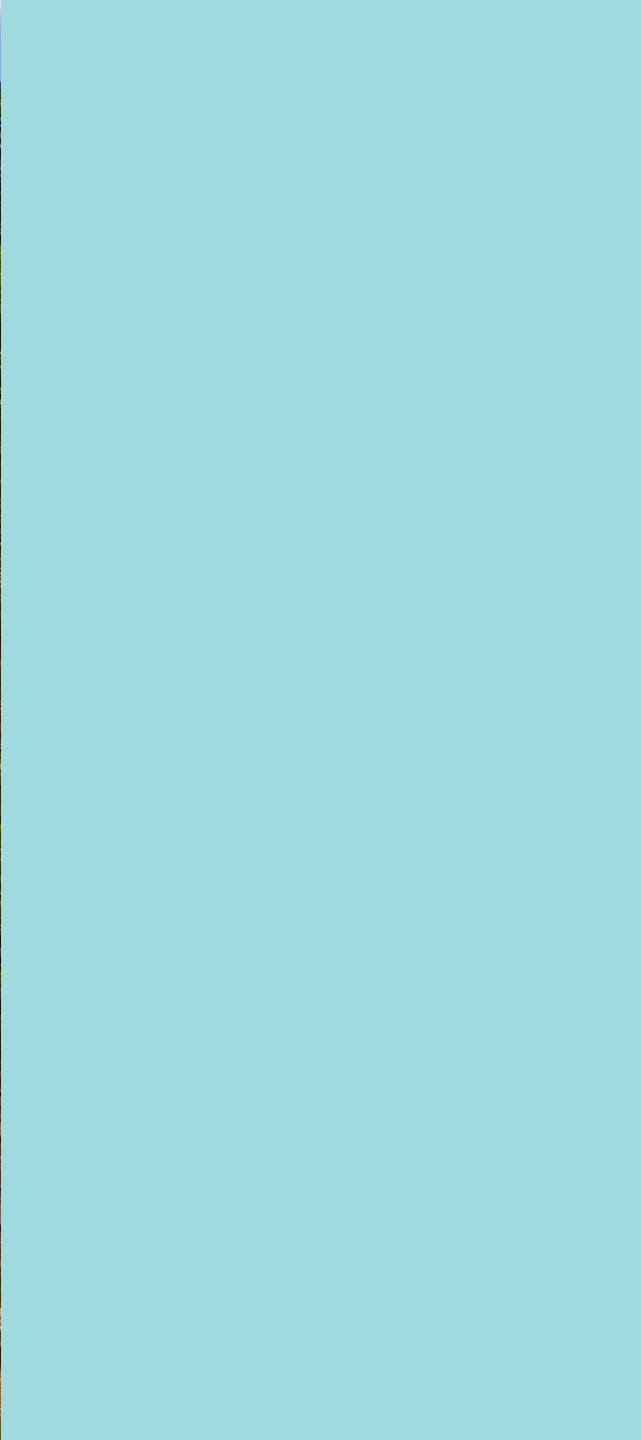
Validation du contracteur en novembre 2021 après l'appel d'offre

CA déposé en janvier 2022 réponse fin mai 2022: en contact avec le MELCC tout le temps du projet pour poser des questions.

Météo exceptionnelle: début des travaux le 20 juin / fin le jeudi 30 juin 2022

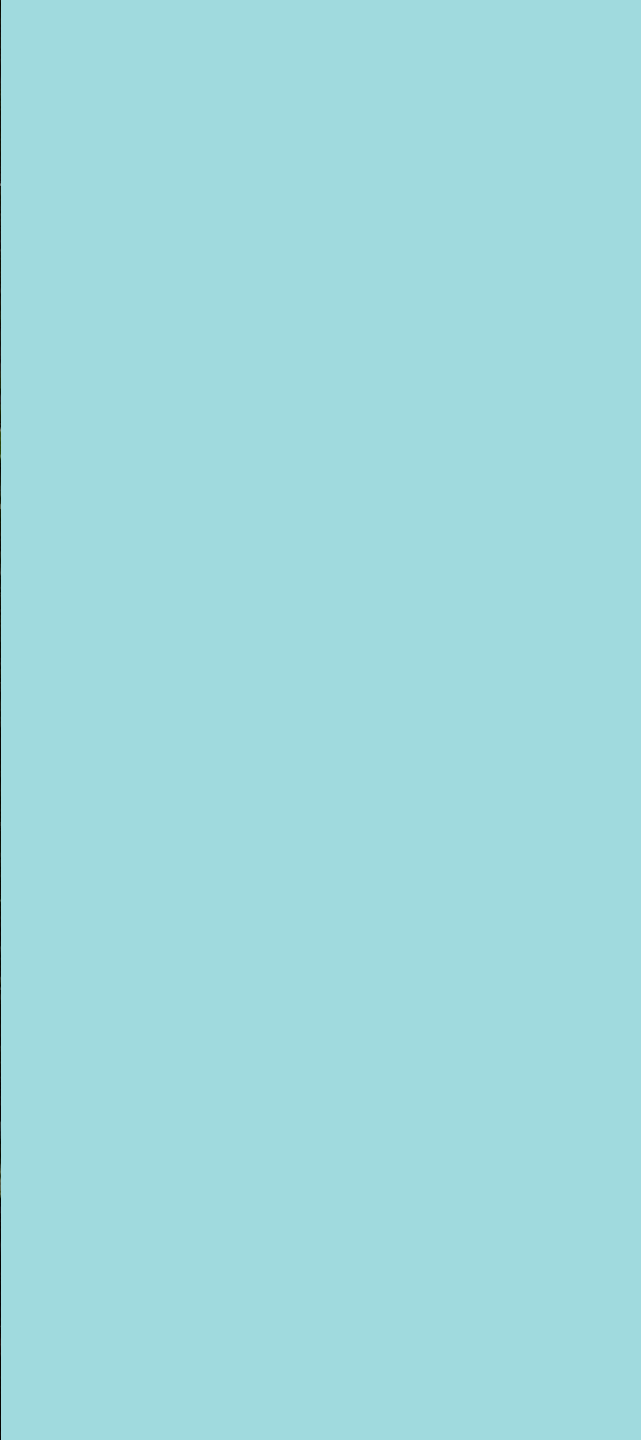














<https://www.youtube.com/watch?v=q-QXGUJaZog>

<https://www.facebook.com/watch/?v=524113642981170>



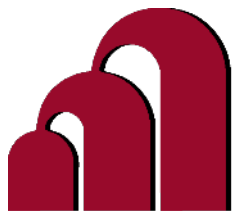




FONDS D'ACTION
Saint-Laurent



Fondation de la faune du Québec



MRC de
Montmagny

Québec 